

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal  
d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR18.28PR  
concernant  
la 2<sup>ème</sup> série de compléments au budget 2018**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 22 novembre 2018.

Elle était composée de Messieurs Thierry GABERELL, Pierre HUNKELER, Laurent ROQUIER, Roland VILLARD et du soussigné, président, désigné rapporteur, Messieurs Jean-Claude DYENS et Erwin SHEU, étant excusés.

La délégation municipale était composée de M. Jean-Daniel CARRARD, Syndic, M. Fabrice WEBER, Chef du Service des finances, nous les remercions pour les compléments d'explications et réponses à nos questions.

La COFI relève avec plaisir que la Municipalité a pris en compte ses remarques au niveau du recours à des crédits complémentaires qui sont, pour ce préavis, quasi tous liés à des besoins financiers exceptionnels.

Par ailleurs, elle souligne également avec satisfaction que le montant de ces crédits complémentaires a été fortement réduit aux cours de ces dernières années avec une baisse d'environ 60 % depuis 2010 soit en CHF env. 1 mio.

Les montants relatifs aux salaires de personnel auxiliaires et charges sociales liées sont dus principalement à des absences pour divers motifs qu'il n'est pas possible de prendre en charge au travers du budget ordinaire.

La Commission des finances apporte les commentaires suivants sur les différents postes du préavis :

**Administration générale**

101.3653.00 Aides et subventions CHF 33'000.--

Factures d'électricité et d'installations électriques liées à Numerik Games pour 2017 & 2018 suite à la délocalisation de la manifestation sur le site Y-Parc.

**Bâtiments et urbanisme**

346.3141.31/36 Entretien-rénovations des bâtiments CHF 24'970.--

Renforcement d'une dalle en urgence en raison de problèmes de sécurité

346.3185.00/25 Honoraires et frais d'expertises CHF 48'000.--

Répond à des besoins de conseils et d'expertises externes vu la complexité du dossier lié à Sports 5.

355.3141.10/13 Entretien-rénovation des bâtiments scolaires CHF 21'500.--  
Quatre places de jeux supprimées pour des questions de sécurité dans les cours d'écoles.  
Un préavis est en cours de préparation pour leur remplacement.

420.3185.00 Honoraires, frais d'expertises et cachets CHF 24'000.--  
Augmentation des demandes de permis de construire et des procédures de recours.

#### Travaux et environnement

431.3142.10 Entretien réseau routier CHF 48'000.--  
Liés au réaménagement de la route et des arrêts de bus proches de l'HEIG-VD qui a modifié son entrée. Le coût total de CHF 105'000.-- a été, en partie, assumé par les postes du budget ordinaire. Il s'agit, aux yeux de la COFI, du seul montant qui aurait dû être pris sur le budget ordinaire et non faire l'objet d'un crédit complémentaire.

#### Jeunesse et cohésion sociale

718.3116.00 et suivants Passeport-vacances pour un total CHF 55'450.--  
Crédit lié à la reprise par JECOS de toute la comptabilité du Passeport-vacances, auparavant gérée par l'association Jeunesse Yverdon-Région. Les augmentations de coûts sont liées aux nouvelles règles de l'Etat en matière de compétences nécessaires pour conduire des mini-bus.  
Ces crédits complémentaires sont compensés par des recettes avoisinant CHF 49'000.--

### **Conclusions :**

En conclusion, la Commission des finances remercie la Municipalité d'avoir pris en considération ses vœux des années précédentes sur le recours à des crédits complémentaires pour le financement d'investissements non urgents et pouvant être traités via le budget ordinaire. Elle l'encourage à poursuivre dans cette voie pour les années futures permettant d'avoir une meilleure maîtrise budgétaire.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le préavis tel que présenté par la Municipalité.

Olivier JAQUIER  
Président



Yverdon-les-Bains, le 30 novembre 2018